

A retourner dans la farde de communication pour ce vendredi 29 août.

## LE RÈGLEMENT DE L'ÉCOLE



A retourner dans la farde de communication pour ce vendredi 29 août.

LE RÈGLEMENT DE L'ÉCOLE

Nous, soussignés	Nous, soussignés
domiciliés à	domiciliés à
déclarons avoir inscrit notre enfant	déclarons avoir inscrit notre enfant
dans l'établissement «Ecole primaire Sainte-Croix de Hannut »	dans l'établissement «Ecole primaire Sainte-Croix de Hannut »
Nous reconnaissons avoir reçu un exemplaire du règlement de l'Ecole Primaire Sainte-croix de Hannut ou l'avoir consulté sur le site internet de l'établissement et en avoir pris connaissance.	Nous reconnaissons avoir reçu un exemplaire du règlement de l'Ecole Primaire Sainte-croix de Hannut ou l'avoir consulté sur le site internet de l'établissement et en avoir pris connaissance.
Nous acceptons ce règlement.	Nous acceptons ce règlement.
Fait à	Fait à, le, le
Les parents ou la personne responsable de droit ou de fait	Les parents ou la personne responsable de droit ou de fait
Signature(s)	Signature(s)
Le règlement de l'école est consultable sur le site de l'établissement ou disponible sur simple demande en format papier au secrétariat.	Le règlement de l'école est consultable sur le site de l'établissement ou disponible sur simple demande en format papier au secrétariat.